



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION
D'EXPOSITION AVEC MONSIEUR YANNICK
BERNEDE**

**DÉCISION N° DM-24-442
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur Yannick Bernède, résidant 9, rue Duchefdelaville – 75 013 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « L'oubliance » du 8 janvier au 8 février 2025 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2024-2025

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec Monsieur Yannick Bernède, résidant 9, rue Duchefdelaville – 75 013 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « L'oubliance » du 8 janvier au 8 février 2025, dont le coût total est fixé à 2 000 € (Deux mille euros) Nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20241223-lmc1H12771H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/12/2024 Date de Publication : 23/12/2024
--